

NOTE
Ce procès-verbal pourrait être modifié lorsqu'il sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance du conseil.

MUNICIPALITÉ DES CÈDRES
MRC de Vaudreuil-Soulanges

24 mai 2022

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 24 mai 2022 à 19h au Pavillon des bénévoles sis au 145, rue Valade, Les Cèdres (Québec), J7T 1S9

Présences :

Les conseillers Mmes Julie Paradis, Lyndsay Simard, MM. Michel Proulx, Marcel Guérin, Loïc Dewavrin et Jacques Bouchard, sous la présidence du maire, M. Bernard Daoust

Est absent :

M. Michel Proulx, conseiller

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe administrative – direction générale et greffe

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l'avis requis par l'article 156 du Code municipal par tous les membres du Conseil.

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Bernard Daoust, déclare la séance légalement ouverte.

2022-05-237 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 mai 2022

Le point suivant est retiré de l'ordre du jour :

2.1 Correction des résolutions financières antérieures

Il est proposé par Jacques Bouchard

Appuyé par Loïc Dewavrin

Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié de la séance extraordinaire du 24 mai 2022 comme suit:

Constatation du quorum

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 mai 2022

2. Affaires financières

2.1 Correction des résolutions financières antérieures (**RETIRÉ**)

2.2 Centre communautaire des aînés de Vaudreuil-Soulanges (CCAVS) : versement d'une commandite pour la location de la salle « Les Bâtisseurs »

3. Ressources humaines

3.1 Remboursement des heures de vacances 2021 non-utilisées au directeur général et greffier-trésorier

3.2 Entérinement de la suspension de l'employé numéro 11 – période du 6 au 20 mai 2022

- 3.3 Démission de Christiane Vaillancourt à titre de secrétaire-réceptionniste / poste permanent à temps plein au Service de l'urbanisme
- 3.4 Embauche de Daphnée Longtin à titre d'adjointe à la coordination des Services techniques et infrastructures / poste contractuel
- 3.5 Entérinement de l'embauche de Pénélope Raymond à titre de coordonnatrice aux activités nautiques / poste saisonnier au Service des loisirs
- 3.6 Prolongement de l'embauche de Samuel Bertrand à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics
- 3.7 Entérinement de l'embauche de Brigitte Viau à titre de secrétaire-réceptionniste / poste temporaire à temps plein (remplacement de congé de maternité)
- 3.8 Embauche de Sandrine Etcheverry à titre d'agente patrouilleur / poste permanent à temps plein au Service de l'urbanisme

4. Ressources matérielles et immobilières

- 4.1 Sintra Inc. : contrat pour les travaux de pavage sur divers chemins 2022

5. Règlement municipal

- 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 468-1-2022 modifiant le règlement numéro 468-2021 relatif au stationnement (RMH 330-2021) afin de modifier une voie publique où le stationnement est interdit et ajouter une interdiction de stationnement pour une durée limitée
- 5.2 Avis de motion et dispense de lecture- règlement numéro 304-13-2022 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 304-2008 et ses amendements afin de permettre l'aménagement d'une école primaire et un parc sur une partie du lot 2 047 948 en concordance avec le règlement numéro 167-26 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
- 5.3 Adoption du projet de règlement numéro 304-13-2022 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 304-2008 et ses amendements afin de permettre l'aménagement d'une école primaire et un parc sur une partie du lot 2 047 948 en concordance avec le règlement numéro 167-26 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
- 5.4 Avis de motion et dispense de lecture- règlement numéro 395-18-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de créer la zone P-5 à même une partie de la zone A-19
- 5.5 Adoption du projet de règlement numéro 395-18-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de créer la zone P-5 à même une partie de la zone A-19

Période de questions aux citoyens sur les points à l'ordre du jour uniquement

Parole au Conseil

Levée de la séance extraordinaire

Adopté à l'unanimité

2022-05-238 Centre communautaire des aînés de Vaudreuil-Soulanges (CAVS) : versement d'une commandite pour la location de la salle « Les Bâtisseurs »

ATTENDU QUE le Centre communautaire des aînés de Vaudreuil-Soulanges (CAVS) est un organisme régional couvrant toute la MRC de Vaudreuil-Soulanges ;

ATTENDU QUE le CCAVS offre le service de popote roulante sur le territoire de la Municipalité et souhaite offrir des activités d'enrichissement à la vitalité (physiques, sociales et cognitives) aux aînés, à la grandeur de la MRC, grâce à différents partenariats avec des villes et des municipalités ;

ATTENDU QU'une activité est offerte le 10 juin 2022 au Pavillon des bénévoles ;

ATTENDU QUE la mission du CCAVS s'inscrit dans la politique MADA (Municipalité Amie des Aînés) de la Municipalité ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

DE VERSER une commandite au montant de 455\$ (taxes en sus) au Centre communautaire des aînés de Vaudreuil-Soulanges (CAVS) afin de soutenir le coût de location de la salle « Les Bâtisseurs » pour leur évènement du 10 juin 2022.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2022-05-239 Remboursement des heures de vacances 2021 non-utilisées au directeur général et greffier-trésorier

ATTENDU QUE le contrat de travail du directeur général et greffier-trésorier spécifie que ce dernier bénéficie, pour l'année 2021, de 280 heures de vacances;

ATTENDU la surcharge de travail qui incombe au directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU l'impossibilité d'écouler les heures de vacances non-utilisées pour l'année 2021;

Il est proposé par Jacques Bouchard
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le solde des heures de vacances 2021 non-utilisées au directeur général et greffier-trésorier représentant 108 heures soit monnayé.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2022-05-240 Entérinement de la suspension de l'employé numéro 11 – période du 6 au 20 mai 2022

ATTENDU les discussions entre les parties;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Lyndsay Simard
Et résolu

D'ENTÉRINER la suspension de l'employé numéro 11 pour la période du 6 au 20 mai 2022.

Adopté à l'unanimité

2022-05-241 Démission de Christiane Vaillancourt à titre de secrétaire-réceptionniste / poste permanent à temps plein au Service de l'urbanisme

ATTENDU la réception de la lettre de démission de Christiane Vaillancourt à titre de secrétaire-réceptionniste / poste permanent à temps plein au Service de l'urbanisme en date du 9 mai 2022;

Il est proposé par Jacques Bouchard
Appuyé par Loïc Dewavrin
Et résolu

QUE le Conseil municipal prend acte de la démission de Christiane Vaillancourt effective au 9 mai 2022.

Adopté à l'unanimité

2022-05-242 Embauche de Daphnée Longtin à titre d'adjointe à la coordination des Services techniques et infrastructures / poste contractuel

ATTENDU l'appel de candidatures pour le poste d'adjointe à la coordination des Services techniques et infrastructures dûment publié le 20 avril 2022;

ATTENDU les entrevues effectuées les 5 et 9 mai 2022;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'EMBAUCHER Daphnée Longtin à titre d'adjointe à la coordination des Services techniques et infrastructures / poste contractuel à temps plein, et ce selon les conditions de travail intervenues entre les parties;

QUE la date d'embauche est effective au 30 mai 2022 sous réserve d'un examen médical pré-embauche satisfaisant.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2022-05-243 Entérinement de l'embauche de Pénélope Raymond à titre de coordonnatrice aux activités nautiques / poste saisonnier au Service des loisirs

ATTENDU les besoins en personnel pour la période estivale 2022 au Service des loisirs pour l'opération de la navette fluviale;

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié le 23 février 2022;

ATTENDU l'entrevue effectuée le 5 mai 2022;

Il est proposé par Loïc Dewavrin
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

D'ENTÉRINER l'embauche de Pénélope Raymond à titre de coordonnatrice aux activités nautiques pour l'opération de la navette fluviale / Service des loisirs, et ce selon les conditions convenues entre les parties ;

QUE la période d'emploi s'échelonne du 16 mai au 16 octobre 2022 inclusivement.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2022-05-244 Prolongement de l'embauche de Samuel Bertrand à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics

ATTENDU la résolution numéro 2022-04-180 prolongeant l'embauche de Samuel Bertrand à titre de journalier/ouvrier temporaire jusqu'au 27 mai 2022 inclusivement ;

ATTENDU les besoins en personnel au Service des travaux publics;

ATTENDU l'évaluation satisfaisante du rendement de l'employé;

Il est proposé par Jacques Bouchard
Appuyé par Marcel Guérin

Et résolu

DE PROLONGER l'embauche de Samuel Bertrand à titre de journalier/ouvrier temporaire, et ce selon les conditions prévues à la convention collective de l'union des employés et employées de service – section locale 800 en vigueur ;

QUE la période d'emploi soit prolongée pour la période du 31 mai 18 novembre 2022 inclusivement.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2022-05-245 Entérinement de l'embauche de Brigitte Viau à titre de secrétaire-réceptionniste / poste temporaire à temps plein (remplacement de congé de maternité)

ATTENDU l'appel de candidatures pour le poste de secrétaire-réceptionniste dûment publié le 30 mars 2022;

ATTENDU les entrevues effectuées les 11 et 20 avril et le 4 mai 2022;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Lyndsay Simard
Et résolu

D'ENTÉRINER l'embauche de Brigitte Viau à titre de secrétaire-réceptionniste / poste temporaire à temps plein (remplacement de congé de maternité), et ce conformément aux conditions de la convention collective du personnel de bureau 2017-2022 – section locale 800 ;

QUE la date d'embauche est effective au 9 mai 2022 suite à un examen médical pré-embauche satisfaisant.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2022-05-246 Embauche de Sandrine Etcheverry à titre d'agente patrouilleur / poste permanent à temps plein au Service de l'urbanisme

ATTENDU l'appel de candidatures pour le poste d'agent patrouilleur pour le Service de l'urbanisme dûment publié le 23 février 2022;

ATTENDU les entrevues effectuées les 7 et 19 avril 2022;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Lyndsay Simard
Appuyé par Julie Paradis
Et résolu

D'EMBAUCHER Sandrine Etcheverry à titre d'agente patrouilleur / poste permanent à temps plein au Service de l'urbanisme, et ce selon les conditions de travail intervenues entre les parties;

QUE la date d'embauche est effective au 9 juin 2022 sous réserve d'un examen médical pré-embauche satisfaisant.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et greffier-trésorier

2022-05-247 Sintra Inc. : octroi du contrat pour les travaux de pavage sur divers chemins 2022

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) le 4 mai 2022 conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçue le 24 mai 2022 dont les résultats sont les suivants :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TAXES EN SUS)
SINTRA INC.	134 385.65\$
PAVAGE 360 INC.	141 540\$
LES PAVAGES ULTRA INC.	143 975\$
ALI EXCAVATION INC.	148 752.95
PAVAGES D'AMOUR INC.	177 975\$
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	180 545.65\$

ATTENDU l'analyse des soumissions et la recommandation de Jacinthe Laporte, ingénieure et chargée de projet;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme et respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Lyndsay Simard
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour les travaux de pavage sur divers chemin 2022 à Sintra Inc. au coût de 134 385.65\$ (taxes en sus);

QUE le contrat est conditionnel à ce que lesdits travaux de pavage soient exécutés après les travaux de réfection des fossés réalisés par la Municipalité des Cèdres.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2022-05-248 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 468-1-2022 modifiant le règlement numéro 468-2021 relatif au stationnement (RMH 330-2021) afin de modifier une voie publique où le stationnement est interdit (rue Saint-Thomas) et ajouter une interdiction de stationnement pour une durée limitée (rue Saint-Paul)

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] La conseillère, Julie Paradis, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 468-1-2022 modifiant le règlement numéro 468-2021 relatif au stationnement (RMH 330-2021) afin de modifier une voie publique où le stationnement est interdit (Saint-Thomas) et ajouter une interdiction de stationnement pour une durée limitée (Saint-Paul);
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

2022-05-249 Avis de motion et dispense de lecture - règlement numéro 304-13-2022 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 304-2008 et ses amendements afin de permettre l'aménagement d'une école primaire et un parc sur une partie du lot 2 047 948 en concordance avec le règlement numéro 167-26 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] La conseillère, Lyndsay Simard, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 304-13-2022 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 304-2008 et ses amendements afin de permettre l'aménagement d'une école primaire et un parc sur une partie du lot 2 047 948 en concordance avec le règlement numéro 167-26 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- [2] Par la même occasion, le greffier-trésorier demande d'être dispensée de la lecture de ce projet de règlement puisqu'une copie de celui-ci a été remise au moins deux jours juridiques avant la présente séance.

2022-05-250 Adoption du projet de règlement numéro 304-13-2022 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 304-2008 et ses amendements afin de permettre l'aménagement d'une école primaire et un parc sur une partie du lot 2 047 948 en concordance avec le règlement numéro 167-26 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

ATTENDU QUE le Plan d'urbanisme numéro 304-2008 est entré en vigueur le 3 avril 2008 et que le conseil peut le modifier suivant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme*;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est régie par le Code municipal du Québec (CMQ) et est assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que le règlement de Plan d'urbanisme numéro 304-2008 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges et la Municipalité des Cèdres ont déposé une demande d'exclusion à la Commission de protection du territoire agricole du Québec aux fins d'agrandir son périmètre d'urbanisation sur une partie du lot 2 047 948 pour la construction d'une école primaire et que cette demande fut autorisée le 5 avril 2022 par la décision 430302;

ATTENDU QUE l'espace visé par la demande d'exclusion est compris dans l'aire d'affectation agricole au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et que les usages relatifs à une école et un parc ne sont pas autorisés sur le lot visé;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté, en date du 27 avril 2022, le règlement numéro 167-26 modifiant le schéma d'aménagement révisé et ayant notamment pour objet de permettre une école et un parc sur un superficie approximative de 3,85 hectares du lot 2 047 948;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres, qui est concernée par cette modification du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges est tenue, en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme*, de modifier ses règlements d'urbanisme en concordance avec les dispositions du schéma d'aménagement révisé ainsi modifié dans les six mois suivant l'entrée en vigueur du règlement numéro 167-26;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a donné un avis de motion avec dispense de lecture lors de la séance extraordinaire du 24 mai 2022;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été dûment remise à tous les membres du Conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le premier projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Lyndsay Simard
Et résolu

QUE le Conseil adopte le projet de règlement portant le titre de :
Règlement numéro 304-13-2022 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 304-2008 et ses amendements afin de permettre l'aménagement d'une école primaire et un parc sur une partie du lot 2 047 948 en concordance avec le règlement numéro 167-26 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

QUE le texte du règlement numéro 304-13-2022 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2022-05-251 Avis de motion et dispense de lecture - règlement numéro 395-18-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 afin de créer la zone P-5 à même une partie de la zone A-19

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

[1] Le conseiller, Marcel Guérin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 395-18-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 afin de créer la zone P-5 à même une partie de la zone A-19;

[2] Par la même occasion, le greffier-trésorier demande d'être dispensée de la lecture de ce projet de règlement puisqu'une copie de celui-ci a été remise au moins deux jours juridiques avant la présente séance.

2022-05-252 Adoption du premier projet de règlement numéro 395-18-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de créer la zone P-5 à même une partie de la zone A-19

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 395-2016 est entré en vigueur le 11 mai 2016 et que le conseil peut le modifier suivant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme*;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est régie par le Code municipal du Québec (CMQ) et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que le règlement de zonage numéro 395-2016 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges et la Municipalité des Cèdres ont déposé une demande d'exclusion à la Commission de protection du territoire agricole du Québec aux fins de permettre l'aménagement d'une nouvelle école primaire et un parc sur une partie du lot 2 047 948, et que celle-ci fut autorisée le 5 avril 2022 par la décision 430302;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté, en date du 27 avril 2022, le règlement numéro 167-26 modifiant son schéma d'aménagement révisé et ayant notamment pour objet de permettre une école et un parc sur une superficie approximative de 3,85 hectares du lot 2 047 948 sur le territoire de la Municipalité des Cèdres;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres, qui est concernée par cette modification du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges est tenue, en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de modifier ses règlements d'urbanisme en concordance avec les dispositions du schéma d'aménagement révisé ainsi modifié dans les six mois suivant l'entrée en vigueur du règlement numéro 167-26;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a donné un avis de motion avec dispense de lecture lors de la séance extraordinaire du 24 mai 2022;

ATTENDU QU'une copie du premier projet de règlement a été dûment remise à tous les membres du Conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le premier projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Julie Paradis
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil adopte le premier projet de règlement portant le titre de :
Règlement numéro 395-18-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de créer la zone P-5 à même une partie de la zone A-19

QUE le texte du règlement numéro 395-18-2022 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : aucun citoyen dans la salle
Fin de la période de questions : aucun citoyen dans la salle

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2022-05-253 Levée de la séance extraordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé Jacques Bouchard
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE la présente séance extraordinaire soit levée à 19h40.

Adopté à l'unanimité

Bernard Daoust
Maire

Jimmy Poulin
Greffier-trésorier